



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2025-11-45  
COMITE SYNDICAL DU 25 NOVEMBRE 2025**

**SOUSCRIPTION A UN EMPRUNT BANCAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à 18h15, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, en session extraordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Serge Duru de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de MICHEL Fabrice, Président.

**Date de la convocation :** 18 novembre 2025

**Délégués en exercice :** 39      **Délégués présents à l'ouverture de la séance :** 26      **Pouvoirs :** 6  
**Secrétaire de séance :** Bastien MERCIER

**Agents USTOM présents :**

Hunald BERNIS, Directeur Général des Services, Philippe CHUCHE, Responsable Administratif et Financier, Laury LAVILLE, DST, Fatima BOUZEHRA, Responsable Communication et Prévention, Elisabeth ROBERT, Responsable des Ressources Humaines, Cédric LEFRANC, Responsable Recycleries et OESTEREICH Sabine, Assistante de Direction.

\*\*\*\*\*

**Présents :**

**Communauté de communes de Castillon-Pujols :** DUVAL Viviane (pouvoir de FAURE Charles), BOURDIER Christian (pouvoir de BREILLAT Jacques), ANGELY Jacques, DUCOUSSO Jean-Claude / **Communauté de communes de l'Entre Deux Mers :** BRIS Daniel, MALAMBIC Benjamin (pouvoir de ALFONSO CHARIOL Agnès), MIQUEU Christophe, MOTHES Christophe, CAZADE Pascal / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais :** MICHEL Fabrice (pouvoir de MALANDIT-SALLAUD Christian), GUIMBERTEAU Yannick / **Communauté de communes de Montaigne Montravel :** BOUTY Gilbert, CHAUMARD Jean-Pierre, REY Jean-Louis / **Communauté de communes du Pays Foyen :** BOUDENS David, GROSSIAS Mireille, LACHAIZE Yolande, MAS François, ROBERT Pierre, PLAT Tristan, CELESTE Patricia / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde :** ARDOUIN Eliam, CHAMPAGNE Marie-Claude (pouvoir de MASCOTTO Jean-Louis), LABARBE Anne-Marie, MARTY Bruno, MERCIER Bastien (pouvoir de Marie-Claude LAVIGNAC)

**Absents ayant donné pouvoir :**

**Communauté de communes de Castillon-Pujols :** BREILLAT Jacques (donné pouvoir à BOURDIER Christian), FAURE Charles (donné pouvoir à DUVAL Viviane), LAVIGNAC Marie-Claude (donné pouvoir à MERCIER Bastien) / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais :** ALFONSO CHARIOL Agnès (donné pouvoir à MALAMBIC Benjamin) / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde :** MALANDIT-SALLAUD Christian (donné pouvoir à MICHEL Fabrice), MASCOTTO Jean-Louis (donné pouvoir à CHAMPAGNE Marie-Claude).

**Absents excusés :**

**Communauté de communes de Castillon-Pujols :** THIBEAU Daniel / **Communauté de communes du Pays Foyen :** MARGOUILLE Michel, ROUBINEAU Jean-Pierre / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde :** LAMARCHE Alexandre, MONGET Jean-Louis.

**Absents non excusés :**

**Communauté de communes de Montaigne Montravel :** BOIDÉ Thierry, MARTY Sylvain.

Le quorum est atteint (26 présents + 6 pouvoirs), le Comité Syndical peut délibérer valablement.

### SOUSCRIPTION A UN EMPRUNT BANCAIRE

Le Comité Syndical du Castillonnais et du Réolais, sur rapport de Monsieur le Président,

Vu Le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la présentation de Monsieur MICHEL, Président de l'USTOM, rappelant que pour financer l'opération d'acquisition et de travaux de la nouvelle Recyclerie de La Réole, projet patrimonial significatif ayant vocation à être exploité à un horizon de long terme afin de développer une Recyclerie sur le sud du territoire, il est opportun de recourir à un emprunt long terme.

Le coût total de l'opération est estimé à 1 million d'euros et cet emprunt permettrait de couvrir 60% de cette dépense.

A ce titre, un montant de 600 000 € sera inscrit au Budget Supplémentaire 2026.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, après avoir pris connaissance des différentes offres de financement et des conditions associées proposées par nos partenaires bancaires, et après en avoir délibéré :

- **DECIDE de contracter un prêt auprès du Crédit Mutuel ARKEA aux caractéristiques suivantes :**

#### **Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt :**

- Objet : Achat + travaux Recyclerie de La Réole,
- Montant du prêt : 600 000 €,
- Durée du contrat de prêt : 20 ans
- Index : taux du Livret A
- Taux d'intérêt annuel : taux du Livret A + marge de 0,40
- Mode d'amortissement du capital : linéaire,
- Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle,
- Base de calcul des intérêts : 30/360 jours,
- Phase de mobilisation de 12 mois à TI3M + 0,76%
- Remboursement anticipé : possible à chaque date d'échéance, sans faculté de réemprunter, avec un préavis minimum d'un mois, moyennant une indemnité forfaitaire du 3% du CRD
- Commission d'engagement : 0.10 % du montant emprunté

**Article 2 : Autorise le Président, ou son représentant** à signer l'ensemble des documents contractuels relatifs au contrat de prêt décrit ci-dessus, et à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans ce dernier.

Le Président,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision,
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Certifiée exécutoire par réception  
Sous Préfecture le :

Par publication ou notification le :

Le Président,

Fabrice MICHEL


